

L' EQUIPE

Claudia Menna
Karine Pierre
Elika Mikami

DIRECTRICE
PSYCHOLOGUE
PSYCHOLOGUE

Claudia.menna@ac-versailles.fr
Karine.pierre@ac-versailles.fr
Elika.mikami@ac-versailles.fr



Section spécialisée du CIO de Versailles-Saint-Cyr

Section Spécialisée des Yvelines

12 bis rue Victor Hugo
78210 Saint-Cyr l'École
01 30 58 58 98


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre d'information et d'orientation d'Etat
Versailles-Saint Cyr


**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

7

8

Le CIO Section Spécialisée près le tribunal pour enfants

est un service de l'Education Nationale.

Sa compétence s'étend à l'ensemble du département des Yvelines.

L'équipe, composée d'une directrice, d'un secrétariat et de deux psychologues de l'Education Nationale spécialistes de la clinique des adolescents

Reçoit

des mineurs et des jeunes majeurs déscolarisés bénéficiant de mesures éducatives du Tribunal pour Enfants de Versailles ou de l'Aide Sociale à l'Enfance, des adolescents pris en charge dans les structures médico sociales (hôpitaux de jour, CMP, SESSAD, instituts spécialisés...)

Collabore

au projet éducatif de ces adolescents en grande difficulté scolaire ou professionnelle avec les partenaires de :

la Protection Judiciaire de la Jeunesse

l'Aide Sociale à l'Enfance

l'UPR (scolarité en milieu carcéral)

les services de la scolarité des élèves à la DSDEN

les CIO de secteur et les CIO spécialisés d'Ile de France

la MDPH

les services médico-

sociaux les associations

habilitées les Missions

Locales

Contribue

à la mise en place d'une orientation ou d'une formation inscrite dans un projet de vie.

Propose

une évaluation des connaissances scolaires et des compétences cognitives, des motivations et de la personnalité de l'adolescent par le moyen d'entretiens successifs, de bilans psychopédagogiques.

Offre

un suivi individualisé à long terme de chaque adolescent reçu.

Apporte

sa connaissance des lieux et des filières de formation, d'hébergement et de soin.

Participe

aux synthèses en institution, aux équipes pluridisciplinaires de la MDPH.

Rédige

des comptes rendus de consultation selon les besoins.

Informe

les équipes éducatives sur les dispositifs de formation dans et hors l'EN (possibilité d'organiser des sessions de formations à l'intention des éducateurs).

Fonctionne

sur rendez-vous, pris par l'adulte référent de l'institution, au CIO spécialisé.

Intervient

dans certains établissements éducatifs et pénitentiaires.

OBJECTIFS

Aide à la construction d'un projet adapté à des adolescents déroutés ou ayant une estime de soi dégradée

Mise en place de parcours spécifiques pour les jeunes les plus marginalisés

Maintien ou retour en scolarité après une rupture

Orientation vers l'enseignement spécialisé et adapté